



AMBASSADE DE FRANCE A RANGOUN
SERVICE ECONOMIQUE

Rédigée par : Julien Camoin

Rangoun, le 02/07/2018

Relue par : Hubert Colaris, Clément Bourgey

Situation économique et financière de la Birmanie

La Birmanie, longtemps isolée, a entamé depuis 2011 un parcours de rattrapage en s'appuyant sur ses atouts (population, ressources naturelles, situation géographique favorable...).Après trois années de baisse, le rythme de croissance du PIB aurait rebondi sur l'année fiscale 2017-2018 autour de 6-7% (contre 5,9% l'année précédente), une performance encore insuffisante étant donné le stade de développement du pays. Si la situation macroéconomique d'ensemble est considérée globalement saine, plusieurs incertitudes pèsent sur l'économie birmane, alors qu'un deuxième train de réformes se fait toujours attendre (réclamé par le FMI notamment). En particulier, la fragilité du secteur bancaire inquiète, la réforme en cours – initiée par la banque centrale – ayant révélé d'importantes lacunes.

I) Description de la structure de l'économie

Avec un PIB de 73,7 Mds USD en 2016 et un PIB par habitant de 1 355 USD en 2016, **la Birmanie se range parmi les Pays à Revenu Intermédiaire de la Tranche inférieure, même s'il elle continue de bénéficier d'un statut de PMA** (en mars dernier, la Birmanie a rempli pour la première fois le critère d'éligibilité pour une sortie de la catégorie des PMA, catégorie dont elle devrait sortir définitivement en 2024). Le secteur agricole reste encore structurant (28% du PIB en 2016 et 70% de la population active) mais la part du secteur des services tend à augmenter.

La Birmanie dispose d'atouts clairs : (i) **une population estimée à 54,4 millions d'habitants**, relativement jeune (27,6% des birmans ont moins de 14 ans), (ii) représentant un réservoir de **main-d'œuvre bon marché** (bien que peu qualifiée) et un **marché intérieur**, (iii) **un territoire vaste** (2ème pays de l'ASEAN par sa superficie – 676 600 km²), (iv) **doté de ressources naturelles abondantes** (agricoles, minérales, gazières, hydroélectriques, solaires...) encore sous exploitées, (v) **une situation géographique favorable** au croisement des trois marchés dynamiques que sont l'Inde, la Chine et l'ASEAN.

II) Eléments d'analyse conjoncturelle

La Birmanie a entamé un parcours de rattrapage depuis 2011. **Le rythme de croissance du PIB birman a rebondi à 6,8% en 2017/18**, contre 5,9% en 2016/17 et après avoir connu un pic à plus de 8% en 2014. Ce rebond s'explique notamment par la bonne tenue du secteur des services, la poursuite des flux d'IDE en Birmanie et le dynamisme du secteur agricole (après un net fléchissement en 2016/17 suite à des épisodes climatiques en 2015). Ce rythme de croissance est toutefois généralement jugé insuffisant étant donné le stade de développement du pays.

La situation macroéconomique d'ensemble est jugée globalement saine : (i) l'inflation a baissé de 7% en 2016/17 à 5,6% en 2017/18, (ii) le taux de change est resté globalement stable sur la période récente, (iii) le déficit courant a légèrement diminué grâce à la forte croissance des exportations, (iv) le déficit budgétaire est resté contenu à moins de 3%, surtout du fait d'un problème d'exécution budgétaire des dépenses d'investissement, (v) la dette extérieure est soutenable, le pays ayant bénéficié d'une annulation de dette en 2013. La monétisation partielle du déficit budgétaire par la banque centrale reste un enjeu structurel (comme le rappelle le FMI), tout comme le faible niveau des réserves de change (3 mois d'importation) qui rend le pays vulnérable à des chocs externes.

En 2017, le déficit commercial birman, toujours financé par les flux d'IDE (6,5% du PIB), s'est réduit à 6,4% du PIB : le solde extérieur birman a fortement bénéficié de la croissance des exportations (+14% en 2017) soutenue d'une part par la remontée des prix du gaz naturel, premier poste d'exportation (35% du total), et par la croissance continue du secteur textile qui représente désormais 29% des exportations. Les importations birmanes (+4%) sont tirées notamment par les biens de consommation (téléphones mobiles en particulier).

Les conséquences économiques directes de la crise dans le Rakhine sont encore à ce stade limitées : sanctions européennes ciblées et embargo sur les exportations d'équipements à « double usage », pouvant être utilisés à des fins tant civiles que militaires, suspension des négociations de l'accord de protection des investissements avec l'UE, report des aides budgétaires internationales, baisse du tourisme occidental et redimensionnement des projets d'investissement occidentaux. Après plusieurs mois d'attente, les investisseurs occidentaux prospectent de nouveau dans le pays. **L'économie birmane reste particulièrement vulnérable aux chocs extérieurs** (fluctuation des prix des matières premières, ralentissement éventuel de la demande chinoise, catastrophe climatique).

III) Réformes structurelles en cours

Nombre d'incertitudes pèsent actuellement sur la conjoncture birmane. L'environnement institutionnel et réglementaire reste un point de fragilité pour l'attractivité du pays : le rapport Doing Business 2018 de la Banque mondiale accorde ainsi au pays la 171^{ème} place. Par ailleurs, le pays ne progresse que de façon marginale dans le classement de Transparency International relatif à la perception de la corruption (130^{ème} en 2018).

Le processus de réformes a considérablement ralenti depuis la transition démocratique en avril 2016, avec à ce stade seulement deux réformes économiques clés. Suite à la parution des règlements d'application nécessaires en avril 2017, **la nouvelle loi sur les investissements votée fin 2016 (Myanmar Investment Law) est rentrée en application.** Cette nouvelle loi met théoriquement sur un pied d'égalité les investisseurs étrangers et locaux. Par ailleurs, la libéralisation et la simplification des investissements étrangers en Birmanie est réelle (disparition de quotas maximum de travailleurs étrangers, procédure simplifiée pour demande d'avantages fiscaux, ouverture du secteur de la distribution, y compris de carburants...). **Le Parlement a approuvé par ailleurs le Myanmar Companies Act en novembre 2017.** Cette réforme du droit des entreprises, qui rentrera en application le 1^{er} août 2018, permettra notamment la participation d'investisseurs étrangers au capital jusqu'à 35% sans modifier la nationalité de l'entreprise, permettant théoriquement désormais l'ouverture à la concurrence étrangère de secteurs jusqu'ici fermés (distribution, import/export, ressources naturelles, secteur financier...) ainsi que l'accès à la Bourse de Rangoun. **Une réforme ambitieuse de la propriété intellectuelle est à l'examen actuel du Parlement birman** avec l'espoir d'une entrée en vigueur d'ici la fin 2018.

Par ailleurs en matière de finance publique, le pays doit s'attacher à améliorer rapidement le niveau de ses ressources budgétaires. Le ratio imposition par rapport au PIB (*tax-to-GDP ratio*) est le moins élevé de l'ASEAN (environ 7,5% contre 3% en 2011). Ces réformes apparaissent d'autant plus nécessaires qu'une baisse de la production du gaz à partir du début des années 2020 est anticipée par tous, avec pour conséquence une diminution des recettes publiques liées à cette activité. Le financement des besoins d'investissement est pourtant considérable dans le pays (30 Mds USD uniquement pour l'électricité à l'horizon 2030).

La grande fragilité secteur bancaire birman inquiète la majeure partie des observateurs qui gardent à l'esprit la crise bancaire birmane de 2003. Les réformes en cours affirment la volonté de s'aligner progressivement sur les standards internationaux en matière de normes prudentielles (objectif d'atteindre les normes de Bâle I à moyen-terme). Cependant, la publication en juillet 2017 de 4 décrets d'application de la nouvelle loi sur les Institutions Financières a révélé le problème fondamental de solvabilité du secteur. Les pratiques des banques commerciales domestiques sont aujourd'hui extrêmement éloignées des standards internationaux : à titre d'exemple, début 2018, 80% de l'encours total des prêts étaient des découverts reconduits automatiquement avec capitalisation des intérêts, ayant à 90% pour collatéral des valeurs immobilières (dans un contexte où les prix ont chuté de 30% à Rangoun depuis le pic de 2014). Les banques sont par ailleurs toutes adossées à des conglomérats qui s'en sont souvent servis jusqu'ici comme caisse de trésorerie. Deux risques principaux à court terme : un financement insuffisant de l'économie et de possibles *bank runs* alors que la banque centrale ne dispose pas encore de mécanisme de gestion de crise efficace.